

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenu le mardi 13 décembre 2022 à 20 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Paul Barriault,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Jessy Létourneau	directeur général et greffier-trésorier
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Monsieur le maire constate de quorum et ouvre la séance à 20 h 30

**RÉSOLUTION N° 1572-22
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu.

Séance extraordinaire du 25 janvier 2022

La directrice générale adjointe, Laura Mansbridge fait une présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2023.

	REVENUS	
	2023	2022
TAXES		
Taxe foncière générale	4 970 252 \$	4 717 857 \$
Taxe d'eau	355 761 \$	326 143 \$
Taxe de vidanges et recyclage	541 465 \$	420 321 \$
Taxe de boues de fosses septiques	14 641 \$	13 310 \$
	5 882 119 \$	5 477 631
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement du Québec et du Canada	859 841 \$	824 424 \$
Compensations terres publiques	277 656 \$	277 656 \$
	1 137 497 \$	1 102 080 \$
TRANSFERT		
Transport	12 000 \$	5 000 \$
Hygiène du milieu	118 842 \$	118 842 \$
Aménagement, urbanisme et développement	582 322 \$	582 322 \$
Loisir et culture	8 000 \$	8 000 \$
Partage de la croissance TVQ	52 659 \$	42 908 \$
	773 823 \$	757 072 \$
SERVICES RENDUS		
Administration générale	59 800 \$	49 800 \$
Sécurité publique	12 000 \$	12 000 \$
Transport	17 000 \$	15 000 \$
Hygiène du milieu	0 \$	10 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	108 544 \$	101 880 \$
Loisirs et Culture	232 700 \$	234 700 \$
	430 044 \$	423 380 \$
IMPOSITION DE DROITS		
Licences, baux et permis	30 000 \$	20 000 \$
Droits de mutation	50 000 \$	50 000 \$
Droits carrières et sablières	20 000 \$	15 000 \$
Amendes, pénalités et intérêts	29 000 \$	26 000 \$
	129 000 \$	111 000 \$
AUTRES		
Redevances	3 686 977 \$	3 602 157 \$
Affectation du surplus non affecté	200 000 \$	450 000 \$
	3 886 977 \$	4 052 157 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS :	12 239 460 \$	11 923 320 \$

Séance extraordinaire du 25 janvier 2022

	CHARGES	
	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Conseil	212 024 \$	216 392 \$
Application de la loi	6 500 \$	6 500 \$
Gestion financière et administrative	1 741 973 \$	1 742 228 \$
Évaluation	31 405 \$	34 919 \$
	1 991 902 \$	2 000 038 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police	444 529 \$	435 813 \$
Sécurité incendie et sécurité civile	377 613 \$	357 135 \$
Protection des animaux	5 900 \$	5 900 \$
	828 042 \$	798 848 \$
TRANSPORT		
Voirie municipale	1 984 923 \$	1 824 556 \$
Éclairage de rues	64 800 \$	64 800 \$
Signalisation	4 000 \$	4 000 \$
Transport adapté	8 600 \$	8 600 \$
	2 062 323 \$	1 901 956 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
Réseaux d'eau potable et des eaux usées	377 469 \$	332 657 \$
Matières résiduelles et recyclables	865 953 \$	720 614 \$
	1 243 422 \$	1 053 271 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
Logement social	37 000 \$	34 000 \$
	37 000 \$	34 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
Aménagement et urbanisme	253 831 \$	253 771 \$
Projets divers	0	923 500 \$
	253 831 \$	1 177 271 \$
LOISIRS ET CULTURE		
Service des loisirs	1 155 692 \$	1 115 277 \$
Parcs et terrain de jeux	98 321 \$	132 069 \$
Bibliothèque	45 700 \$	43 210 \$
Musées et centre d'exposition	176 157 \$	163 503 \$
Camping	123 869 \$	136 236 \$
Tourisme	60 000 \$	65 000 \$
Salle de diffusion, centre communautaire & autres	207 291 \$	192 160 \$
Complexe aquatique	509 437 \$	480 630 \$
	2 383 466 \$	2 328 085 \$
SERVICE DE LA DETTE		
Frais de financement et dette long terme	2 437 814 \$	2 532 690 \$
Fonds de roulement	22 160 \$	97 160 \$
	2 459 974 \$	2 629 850 \$
AFFECTATIONS		
Activités d'investissement	829 500 \$	923 500 \$
Fonds de réserve	150 000 \$	
GRAND TOTAL DES CHARGES :	12 239 460 \$	11 923 320 \$

RÉSOLUTION N° 1573-22
PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Suite à la présentation des prévisions budgétaires,

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre pour l'année financière 2022 sont adoptées par le conseil municipal, le tout tel que présenté.

RÉSOLUTION N° 1574-22
PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023-2024 ET 2025

Suite à la présentation du plan triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023 et 2024 par la directrice générale adjointe Laura Mansbridge,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le plan triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023 et 2024 de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre est adopté par le Conseil municipal, le tout tel que présenté.

RÉSOLUTION N° 1575-22
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h 50.
